

C.G.T

C.G.T

**SYNDICAT C.G.T DES PERSONNELS TECHNIQUES
ET ADMINISTRATIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHONE**

Monsieur le Colonel Serge DELAIGUE
Directeur du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du Rhône

Lyon, le 29 septembre 2003

Monsieur le Directeur,

La date prévue pour la mise à disposition du service IPI au conseil général approchant, je vous prie de me faire parvenir pour information, une copie du projet de convention préparée par le SDIS et soumise au Conseil Général pour validation.

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le Bureau,
Le Secrétaire Général,
Jacques GUILLON

Copie transmise :
- Monsieur MARCHINI